## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LIVRAISON NO 1/2016 DU 10 NOVEMBRE 2016.

- 1. La commande de livraison doit être exécuté conformément des prix spécifiés dans l'offre.
- 2. Veuillez nous informer immédiatement si la livraison ne peut être exécutée conformément à la spécification.
- 3. Le certificat de qualité doit être joint à chaque lot des produits.
- 4. Les produits livrés devraient être sans plomb (concerne des granulés et colorants).
- 5. Toute la correspondance doit être envoyé à l'adresse suivante:

MANEX SP. ZO.O.

Al. Słowackiego 39

31-159 Kraków, Pologne

Tel: +48-12 631 10 70; +48-12 633 24 70

Fax: +48-12 633 49 31

E-mail: biuro@manex.com.pl

- 6. La confirmation écrite de l'acceptation de commande et avec le date de livraison doit être envoyé dans les trois jours depuis la date de réception de la
- 7. Veuillez fournir dans la facture le numéro de notre commande.
- 8. Nous accepterons seulement les les produits / articles dans la dernière version des dessins ou dans dans les spécifications d'
- 9. Les produits non dénommés dans la commande d'achat seront renvoyés au fournisseur.
- 10. Les différences de +/-5% dans les livraisons en relation avec les quantités fixées dans la commande ne seront pas acceptés.
- 11. L'emballage doit être adapter aux produits pour s'assurer que les produits ne seront pas endommagés pendant le transport.
- 12. Les informations suivantes doivent être placés dans les confirmations de livraison et sur l'emballage:

## Description du produit

Quantité de produits livrés

## Le numéro de commande de livraison

Le manque d'informations donnés ci-dessus pourrait entraîner un retour des produits.

- 13. Chaque livraison devrait répondre aux exigences juridiques valable au sein de l'Union européenne ou répondre aux exigences de client final (envoyé avec la commande) en ce qui concerne de ROHS, REACH, IMDS, CMRT KONGO et HSE.
- 14. Les autres conditions: comme précisé dans la commande.